

Pourquoi notre société maltraite à ce point nos enfants ?

Ou cancer du sein femme de 58 ans versus souffrance psychique Jean 8 ans

Vous dire que lors d'une mammographie systématique il m'a été découvert une tumeur cancéreuse, relève d'une certaine banalité dans notre modernité. Une femme sur dix aura un cancer du sein, il fallait bien que cela 'tombe' sur quelqu'un. Ce qui m'a époustouflée c'est la vitesse avec laquelle cette symptomatologie a été prise en charge. J'ai compté qu'en 45 jours j'avais eu une quantité incroyable d'exams et de rendez-vous spécialisés. En effet le jour de la mammographie, j'ai eu droit à une échographie par le radiologue du fait son inquiétude devant les images de 'radial scan' qu'il découvrait. Le lendemain soir il me rajoutait à la fin de son programme chargé pour me faire une biopsie. Les prélèvements ont été envoyés immédiatement au laboratoire d'anatomopathologie qui en a renvoyé les résultats quinze jours plus tard. Ce jour-là, donc quinze jours après la mammographie initiale, j'avais rendez-vous avec un chirurgien qui m'annonçait la mauvaise nouvelle : 'il y a des cellules cancéreuses'. Il me prescrivait une IRM des seins et un Pet Scan du corps entier pour évaluer l'extension de la tumeur aux ganglions et d'éventuelles métastases. Je voyais aussi mon médecin généraliste qui me faisait passer à un remboursement à 100% par la sécurité sociale. Je revoyais le chirurgien afin de fixer le jour de l'intervention puis l'anesthésiste bien sûr. J'ai pu aussi rencontrer le médecin de l'IRM et celui du Pet Scan qui ont pris du temps pour m'expliquer les images. En quarante-cinq jours j'ai donc pu rencontrer sept médecins dont six très spécialisés, sans compter le médecin anatomopathologiste qui a fait les analyses. Je n'ai jamais utilisé de pression quelconque pour obtenir mes rendez-vous. J'aurais pu dire que je suis médecin à la secrétaire pour obtenir un rendez-vous plus rapidement, je ne l'ai jamais fait. La suite des soins s'est passée ainsi, c'était rapide et efficace, même pendant le confinement où les soins se sont poursuivis sans interruption aucune. A l'heure où je vous écris le problème est derrière moi, je vais bien, je prends un traitement par aromatase que je supporte bien, j'ai repris le travail.

Juste avant mon intervention chirurgicale pour l'exérèse du cancer du sein, à mon travail, j'ai dû pratiquer une expertise demandée par la gendarmerie pour un petit jeune homme, Jean huit ans. En effet je travaille comme pédopsychiatre en Centres-Médico-Psychologiques pour Enfants et Adolescents dans des communes rurales. Jean est en garde alternée, déchiré entre sa mère et son père et manifestement, il est maltraité non seulement par ce mode de garde mais aussi et surtout par l'un des deux parents. C'est ce que l'expertise me demandait de déterminer. Finalement il ne m'a pas été très compliqué de me rendre à l'évidence, mais l'enfant étant très loyal (et très prudent, nous le comprenons), ce qui était délicat était d'en exprimer l'évidence de manière exemplifiée et sans parti pris. Ainsi Jean était souffrant psychologiquement, il était manifeste qu'il avait besoin de soins et cela depuis longtemps, depuis plusieurs années. Ses parents avaient pu être d'accord pour faire une demande de soins en Centre Médico-Psychologique dont ils dépendaient du fait de leur domiciliation (celle de la mère en l'occurrence) mais la secrétaire avait répondu qu'il y avait une liste d'attente d'une centaine de demandes et qu'ils n'étaient en rien prioritaires. En effet, depuis plusieurs années les CMPE de toute la France annoncent des délais d'attente de plus en plus importants pour les soins psychiques des petits enfants et des adolescents. Toutes les Agences Régionales de Santé sont au courant de cet état de fait mais rien ne change. De plus comme beaucoup d'associations de parents d'enfants autistes mettent les CMPE en accusation, ce n'est surtout pas à cet endroit que sont mis des moyens humains supplémentaires pour soigner, malheureusement. Pire encore : les missions des

CMPE augmentent. La dernière mission en date consiste à prioriser en CMPE, les soins aux adolescents dépistés comme pouvant être radicalisés. C'est ainsi que Jean ne sera jamais prioritaire car il n'est pas dépisté radicalisé, car il n'est pas un très jeune enfant de moins de quatre ans, car il n'est pas sortant d'hospitalisation, car il n'est pas un adolescent suicidaire, car il n'a pas de troubles du neurodéveloppement. Jean est 'juste' souffrant d'une maltraitance mal mise à jour, il s'agite en classe et apprend mal car sa psyché est très occupée supporter les mauvais traitements qu'il subit une semaine sur deux. Les parents ont consulté le rare pédopsychiatre en libéral qu'ils ont trouvé dans les environs. Celui-ci a fait rapidement un signalement pour mauvais traitements à enfant, ce qui a interrompu les soins de facto. Puis il a fermé son cabinet. Comme il m'a contacté je lui ai demandé les raisons de ce départ. Il m'a répondu que les soins en pédopsychiatrie étaient trop complexes pour être exercés seul et que de toutes les façons la pression des demandes était épouvantable à supporter, passée la lune de miel des premiers mois d'installation. Jean a donc ensuite encore attendu une année pour avoir des soins en CMPE qu'il n'a toujours pas à l'heure où je vous écris. Il a fait savoir qu'il aimait bien parler au docteur et qu'il aurait souhaité poursuivre. Si nous résumons : en 45 jours une femme de 58 ans a été diagnostiquée et traitée d'une pathologie somme toute préoccupante puisque c'était un cancer. En 450 jours, soit une durée dix fois plus importante, Jean 8 ans n'a toujours pas de soins, il continue de souffrir d'une pathologie préoccupante, nous savons qu'une souffrance psychologique qui dure fait d'autres dégâts, comme par exemple des répercussions en maladies physiques et surtout des baisses cognitives et un retard scolaire définitif. Pire encore, son dossier d'expertise n'est toujours pas passé en justice et la garde alternée où l'un des deux parents le maltraite n'a pas cessé. Le CMPE dont il dépend a toujours une centaine de demandes en attente de rendez-vous et les CMPE voisins sont dans la même problématique. Les pédopsychiatres en libéral ont disparu en retraite et aucun nouveau ne s'est installé. Jean n'est pas maltraité par son seul parent, il est aussi maltraité par notre société telle qu'elle est organisée. Ce n'est pas non plus la pauvreté qui le maltraite, ses deux parents travaillent et ont fait des études supérieures. Pourquoi notre société maltraite à ce point ses enfants ? Le confinement dû à la Covid19 a aggravé cette maltraitance puisque les CMPE ont fermé un temps et n'ont réouvert qu'avec parcimonie. De surcroît pendant le confinement les enfants ont été fermés au monde alors même que ce que nous devons aux enfants c'est de les mettre au monde. Quel avenir pour notre société et notre culture où certes les cancers des adultes sont très bien pris en charge mais où les enfants d'aujourd'hui (qui seront les adultes de demain) peuvent être maltraités impunément par leurs parents, laissés sans mesure de justice malgré les signalements et une expertise, laissés sans soins par notre système de soins et retirés du monde dans une mesure de protection d'un virus ? Nous pourrions parler de sadisme d'une société à l'endroit de ses enfants. Les maladies psychiques des enfants ne se soignent pas par des médicaments pour la plupart, elles se soignent par des thérapies par la parole et par le corps (après avoir préalablement fait ce qu'il fallait pour que la maltraitance cesse). Les soins ne durent pas quelques jours, il faut du temps pour rétablir un enfant de huit ans qui a été maltraité huit ans. Pour Jean, il y a eu huit ans de construction psychique douloureuse faite de mots humiliants, de gestes dégradants, d'insultes, de mensonges à d'autres adultes devant l'enfant qui doit se taire, de menaces voilées ou non, de déni, de promesses non tenues. La maltraitance a un effet sur le corps qu'il faut traiter aussi. Le corps de Jean s'est rétracté puis fermé, pour amortir les violences verbales, les humiliations physiques. La résilience n'est possible que si le trauma ne s'éternise pas. Les mauvais traitements aux enfants par notre système de soins s'éternisent. Je ne le supporte plus, j'en ai fait un cancer, il est guérissable. Le déficit cognitif et les troubles psychiques qui s'installent chez Jean ne le seront pas.

Docteur Anne ENOT

Pédopsychiatre en CMPE ruraux